

de la mer Pacifique, une province qui attend un maître, où leurs citoyens sont nombreux et puissants, — la Californie, — en un mot, dont ils feront, à un signal donné, un autre Texas? En échange de l'abandon de leurs prétentions sur la contrée du Rio-Colombia n'obtiendraient-ils pas que l'Angleterre fermât les yeux sur cette nouvelle *annexation*?

Au reste, et de quelque façon que se terminent ces grandes difficultés, la France ne saurait y rester indifférente. Ne l'oublions pas, en effet, c'est sur l'interprétation de traités français que les Américains et les Anglais basent particulièrement leurs prétentions à la possession de ce territoire; la région qui pourra être dévolue à l'Angleterre fait partie du Canada, qui nous a anciennement appartenu. La pluralité des habitants de l'Orégon et de ceux qui s'y établissent tous les jours sont des Canadiens de race française. N'est-il pas présumable, en outre, que, dans le cas d'une guerre générale, l'Angleterre perdra un jour le Canada et ses possessions continentales en Amérique comme elle a perdu les États-Unis et comme l'Espagne a vu ses vice-royautés se séparer d'elle? Ce n'est que grâce, en effet, à un formidable déploiement de forces que l'Angleterre se maintient dans notre ancienne colonie. Malgré de longues années de possession, les deux races ne sont pas mêlées. On nous enleva l'Acadie en 1713, ce qui n'empêcha pas qu'en 1745, après vingt-huit ans de domination, trois mille Français, fuyant la tyrannie anglaise, allèrent se réfugier dans l'île Saint-Jean, qui nous appartenait alors. Or, les Canadiens aujourd'hui sont aussi français qu'aux temps des Duquesnes et des Beaulieu.

Dans le règlement des frontières de l'Orégon, il ne s'agit donc pas seulement de l'Angleterre et des États-Unis : un troisième peuple est en jeu. On pose en ce moment les limites de la nation franco-canadienne; et que nos descendants, le jour où ils secoueront le joug de l'Angleterre, n'oublient pas qu'en vertu des droits de découverte et de possession par leurs ancêtres, leur territoire devra s'étendre du fleuve Saint-Laurent à l'Océan Pacifique. L'hypothèse très-réalisable de son indépendance une fois admise, on